

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 63 (1934)  
**Heft:** 4

**Artikel:** La précision dans l'enseignement  
**Autor:** Biolley, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1040871>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*gique*, organe de cette Société, a autant de droit — soyons modestes ! — que le *Faisceau mutualiste* à rester l'organe du corps enseignant. Il est intolérable qu'on passe sur ce droit d'un trait de plume.

3<sup>o</sup> Pour tout concilier, l'heure n'est-elle pas revenue de nous unir ? N'est-ce pas en vertu de nos principes de pédagogie chrétienne que nous avons à défendre les intérêts, même matériels, du corps enseignant ? Alors, pourquoi deux organes, comme si nous ne tirions pas au même char ? La fusion permettrait certainement d'enrichir notre commune revue, de simplifier nos organisations, sans sacrifier aucun de nos intérêts.

Voyons, comment parler sérieusement de Corporation, si nous ne sommes pas capables de nous entendre sur ce point ?

En résumé :

**Une** Société d'éducation groupant, d'une part, les professionnels de l'enseignement réunis en Corporation, et, d'autre part, les « amis » du corps enseignant non professionnels : prêtres, parents, etc.

**Une** revue d'éducation comprenant, d'une part, une partie strictement pédagogique intéressant toute la Société, et, d'autre part, une partie réservée aux intérêts des membres de la Corporation.

LÉON BARBEY.

---

## LA PRÉCISION DANS L'ENSEIGNEMENT

---

La précision est la qualité de ce qui est fixé, exprimé, exécuté nettement. Son contraire se trouve dans le vague et la confusion. A l'école, la précision sera l'apanage de tout maître qui prépare régulièrement et très soigneusement ses leçons, qui les donne selon les règles de la didactique, qui sait exiger de ses élèves une activité en rapport avec leur âge et leur développement intellectuel, et qui ne passe à un enseignement nouveau que si l'ancien est compris, assimilé par la majorité, pour ne pas dire la totalité des élèves de sa classe.

Dans la grande et belle œuvre de l'éducation, comme en tout genre d'opérations pratiques, celui qui procède rationnellement, avec précision et méthode, a, sur celui qui vit d'expédients et d'inspirations au jour le jour, trois grands avantages pour le moins : — 1<sup>o</sup> ayant commencé par bien fixer son but, il risque moins de le perdre de vue et de faire fausse route ; — 2<sup>o</sup> ayant médité sur la série des exercices et des opérations à faire, il a plus de chance de n'en omettre aucun et de les faire au moment opportun ; 3<sup>o</sup> sûr à la fois du but et des moyens, il ne tient qu'à lui d'aller aussi vite que possible vers la fin projetée. « Un boiteux dans le droit chemin, a dit un grand pédagogue, arrive avant un coureur qui s'égare. »

Pour que la précision soit la qualité prédominante de l'enseignement, la méthode doit s'inspirer, avant tout et toujours, de la nature des facultés mentales de l'enfant, des rapports qu'elles ont

entre elles, des lois et des conditions naturelles de leur activité, ainsi que des moyens de les cultiver. La connaissance et l'application pratique des notions de psychologie sont la condition première et essentielle d'un enseignement précis et méthodique,

Dans l'étude des notions psychologiques, les pédagogues ont déduit un certain nombre de principes généraux qui constituent autant de règles fondamentales dont le maître ne peut s'écarter sans compromettre plus ou moins son enseignement. Ces principes résument, pour ainsi dire, la méthodologie générale. Les voici succinctement tels qu'ils sont exposés dans le cours de pédagogie *Haustrate-Labeau* :

« 1. L'enseignement doit constamment provoquer et soutenir l'activité et le travail personnel de l'élève.

2. L'enseignement doit être sagement gradué, c'est-à-dire, toujours proportionné aux forces intellectuelles des élèves, d'après leur âge et leurs connaissances acquises.

3. L'enseignement doit être intuitif, c'est-à-dire qu'il doit être basé sur les données sensibles et s'adresser, autant que possible, aux sens et à l'imagination pour arriver à l'intelligence.

4. Dans l'enseignement, il faut coordonner et associer les connaissances.

5. Dans l'enseignement, il faut se hâter lentement et répéter souvent.

6. Dans l'enseignement, il faut faire appliquer les connaissances.

7. Dans l'enseignement, il faut sauvegarder la santé physique des élèves, et profiter de toutes les occasions pour leur faire connaître et aimer leur devoir. »

Il y a lieu, dans l'application de ces principes généraux, de tenir compte des caractères propres de la matière qu'on enseigne et d'exiger une activité intelligente de la part des élèves pendant la leçon et ses applications. En effet, les moyens à employer dans l'enseignement d'une science peuvent ne pas convenir à une autre science : on n'enseigne pas la grammaire comme la géographie, les mathématiques comme la physique. De là, la nécessité de varier les moyens, les procédés d'après les différentes branches, et de rechercher pour chacune d'elles ceux qui lui sont le mieux appropriés. Le choix et l'adaptation de la méthode à la matière enseignée constituent la deuxième condition essentielle d'un enseignement précis. Et encore, quel profit les enfants retireraient-ils d'un enseignement durant lequel le maître leur tolérerait une nonchalante passivité et ensuite duquel les applications, si indispensables au contrôle et à l'assimilation des connaissances acquises, seraient nulles ou mal fixées et mal exécutées ?

Ceci nous amène tout naturellement à parler des soins multiples, clairvoyants et assidus que l'instituteur, soucieux de son devoir professionnel, doit apporter dans la préparation et l'exposition des leçons.

Nous dirons aussi quelques mots de ce qu'il peut et doit exiger des élèves au cours des deux dernières étapes : c'est le domaine de la méthodologie spéciale.

Pratiquement, on distingue la préparation générale et la préparation spéciale.

A. *La préparation générale.* Il faut d'abord, dans une préparation générale, procéder à une bonne répartition des matières du programme annuel. Au début de l'année scolaire, l'instituteur détermine la part des différents trimestres. Au commencement de chaque trimestre, il établit l'ordre dans lequel il proposera les matières, prévoit le temps qu'il devra y consacrer, et fixe successivement ce qu'il devra enseigner chaque mois, chaque semaine et même chaque jour. Il affichera l'horaire journalier des leçons au début de chaque semestre.

Après des études normales complètes, la préparation générale se poursuit encore par la participation aux conférences et aux cours pédagogiques, par la lecture de revues et manuels pédagogiques, littéraires et scientifiques, par l'étude approfondie des guides d'enseignement et des livres de classe, par l'expérience acquise dans l'enseignement antérieur, par l'organisation et l'enrichissement du musée scolaire et de la bibliothèque personnelle ; en un mot, par tout ce qui contribue à la formation générale et surtout professionnelle du corps enseignant.

B. *La préparation spéciale.* 1. SA NÉCESSITÉ : « La préparation quotidienne des leçons est pour le maître un devoir d'état, une obligation stricte de conscience professionnelle », dit M. l'abbé Dévaud dans son *Guide de l'enseignement primaire*. D'ailleurs, son importance saute aux yeux. Tout le monde sait, les vétérans de l'enseignement surtout, qu'une leçon vaut ce qu'elle a coûté. Si la préparation est nulle ou insuffisante, le maître donne sa leçon sans goût, sans animation ; il hésite, manque d'ordre et de clarté, et ses élèves, ennuyés et lassés, tombent inévitablement dans la distraction et l'indiscipline.

2. LES CONDITIONS D'UNE BONNE LEÇON : Pour être bonne et profitable, une leçon doit réaliser les conditions suivantes : a) Elle doit avoir un but spécial nettement déterminé, c'est-à-dire tendre à faire connaître un objet ou un point précis du programme sous un point de vue particulier ; et tous ses exercices doivent rester en rapport avec cet objet et concourir au but. C'est ce qui constitue le caractère propre de communication d'une connaissance ; b) Elle doit être proposée méthodiquement, de telle façon que la chose enseignée soit plus facilement comprise et mieux assimilée par l'élève ; c) Elle ne doit pas seulement instruire l'enfant, mais contribuer, dans la mesure du possible, à sa culture générale.

3. *La préparation proprement dite.* Le maître d'école doit rédiger, chaque soir, son journal pour le lendemain. Il fait ensuite

une préparation particulière et détaillée de chacune des leçons qu'il sera appelé à donner pendant cette journée. Il doit porter son attention sur la matière à enseigner, sur la manière d'enseigner, sur le but éducatif, enfin sur les applications et leur contrôle. Il ne suffit pas de parcourir des yeux le manuel classique pour se rendre compte des explications à présenter, des questions à poser ; il ne suffit pas de lire dans un ouvrage plus étendu le développement des pages de celui-ci. Sans doute, il est indispensable d'étudier le livre, car la leçon doit s'y rapporter, et de rafraîchir, de préciser son propre savoir sur tel sujet, de se documenter dans des ouvrages spéciaux. Mais cette besogne préliminaire accomplie, le maître doit organiser sa leçon didactiquement, en prévoir l'ordonnance et les divisions, en régler les procédés et les détails principaux : *a)* Il précise l'objet propre de la leçon, l'idée claire et distincte qu'il veut faire comprendre et assimiler, le but vers lequel va tendre tout son enseignement ; *b)* Il cherche ensuite son point de départ, le connu sur lequel il s'appuiera et qu'il rappellera ; *c)* Il délimite maintenant la leçon, précise l'exacte étendue de la matière, l'adapte au temps disponible, à la portée moyenne des écoliers — trop courte, elle provoquerait des répétitions inutiles et fastidieuses ; trop longue, elle laisserait la leçon incomplète et sans fruits sérieux — ; *d)* Il distingue nettement ce qui doit être connu de ce qui ne l'est pas, afin de savoir comment il pourra profiter des connaissances déjà acquises de ses élèves.

Ex. : Je veux enseigner, au degré inférieur, la notion du rectangle. J'analyse cette notion, et j'en distingue tous les éléments : Le rectangle est : 1<sup>o</sup> une surface, 2<sup>o</sup> plane, 3<sup>o</sup> qui a quatre côtés, 4<sup>o</sup> égaux deux à deux et 5<sup>o</sup> quatre angles, 6<sup>o</sup> droits. Mes élèves connaissent tous les termes qui entrent dans cette notion ; ils peuvent même reconnaître et désigner les choses que ces mots représentent : surface, plane, côtés, etc..... Ce qu'ils ignorent, c'est que ces six éléments se trouvent réunis dans une même figure et que cette figure se nomme *le rectangle*.

*e)* En dernier lieu, dans sa préparation spéciale, le maître trouve le donné concret approprié, dispose l'élaboration didactique avec ses divisions et ses subdivisions, veille à leur logique et progressive succession. Il note les conclusions théoriques, pratiques et morales qu'il espère en tirer. Les tâches orales et écrites sont prévues et particulièrement soignées afin de pouvoir être le plus clairement présentées.

Maintenant, le fond de la leçon est prêt : L'instituteur doit encore se préoccuper de la forme, c'est-à-dire de la manière de la donner. Il cherche les procédés à employer : interrogation, exposition, dans chacune des parties de la leçon. Il fixe l'énoncé du sujet en une phrase claire, concrète, parlante. Il rédige, s'il est débutant surtout, les passages les plus délicats, les transitions entre le concret et l'abstrait, les raisonnements, certaines interrogations, les définitions. Les mots



de rappel et le tableau synoptique de la récapitulation ne s'improvisent pas ; il faut y songer d'avance. Le maître ne doit sans doute pas s'asservir à son plan. Mais s'il ne veut pas tomber dans tous les défauts des leçons non préparées, il ne s'en laissera écarter que rarement et à bon escient, lorsqu'il s'aperçoit, par exemple, que l'enseignement est au-dessus de la portée des élèves. Il dispose enfin à sa place le matériel convenable, les planches et les objets intuitifs, les cartes, les appareils (vérifiés) pour les expériences, les livres pourvus de leurs signets, le tableau noir.

Le plan de chaque leçon doit être inscrit dans un cahier dénommé *Cahier de préparation*. On conseille au débutant de rédiger en détails sinon toutes les leçons, ce qui serait impossible, du moins un certain nombre de branches, de soumettre par exemple une branche par an à une préparation didactique approfondie, écrite et méthodiquement poursuivie. Il est conseillé de n'écrire d'abord que sur une page, afin de pouvoir, les années suivantes, porter sur l'autre page les compléments et corrections que l'expérience et les études personnelles lui auront suggérés. Un tel cahier sert à compléter les indications succinctes du journal de classe. Lorsque reviendra, l'année suivante, la même leçon, le maître retrouvera le fruit de son travail antérieur. Dans la suite, instruit par l'expérience, l'instituteur pourra se contenter d'une préparation moins complète qui lui laissera sa plus grande liberté d'allure.

La leçon terminée, il procédera à un certain examen de conscience pédagogique sur la manière dont celle-ci a été conduite et dans lequel il relèvera les causes de ses succès ou de ses insuccès et les améliorations et remèdes à y apporter.

(A suivre).

E. BIOLLEY.



## La pédagogie de sainte Jeanne-Antide Thouret.

### Education intellectuelle.

Sainte Jeanne-Antide a voulu, dans ses préceptes d'éducation physique, que les règles générales qu'elle y pose soient, dans leur application, adaptées aux tempéraments individuels des enfants. Ce souci de mesurer les moyens de formation aux diverses personnalités qu'on veut précisément former, ce sens du discernement est encore bien plus remarquable dans ses préceptes d'éducation intellectuelle.

Autre est le programme d'études des écoles populaires, autre celui des pensionnats.

« Le catéchisme, la lecture, l'écriture, les premiers éléments de la grammaire dans la langue en usage dans l'état où elles existent et